



PRÉFÈTE DES DEUX-SÈVRES

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'Immigration, de l'Intégration et des Collectivités Locales

AP n° 79-2026-10-05-00015

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE CONTRÔLE CHARGÉES DE LA RÉGULARITÉ DES LISTES ÉLECTORALES DANS LES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE NIORT

La préfète des Deux-Sèvres,
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le Code électoral et notamment les articles L.19 et R.7 à R.11 ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
Vu le décret du président de la République du 22 juillet 2026 nommant Madame Valérie MICHEL-MOREAUX en qualité de préfète des Deux-Sèvres ;
Vu le décret du président de la République en date du 18 octobre 2023 portant nomination du secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres, sous-préfet de Niort, Monsieur Patrick VAUTIER ;
Vu l'arrêté préfectoral du 24 août 2026 portant délégation de signature à Monsieur Patrick VAUTIER, secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres, sous-préfet de Niort ;
Vu les propositions des maires des communes concernées ;
Vu l'ordonnance en date du 1^{er} octobre 2026 portant désignation des représentants du tribunal judiciaire.

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : Les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Niort figurent en annexe I et II du présent arrêté.

Ils sont nommés pour une durée de six ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

Article 2 : La composition de la commission de contrôle est rendue publique par affichage du présent arrêté sur les panneaux officiels d'informations municipales et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe, au moins une fois par an, et en tout état de cause, avant sa réunion.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres, sous-préfet de Niort et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié à l'ensemble des communes de l'arrondissement de Niort.

Niort, le 05 octobre 2026

La Préfète,
Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire général,

Patrick VAUTIER

Délais et voies de recours

Conformément aux termes de l'article L.410-1 et suivants du code des relations entre le public et l'administration toute décision administrative peut, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, faire l'objet de recours :

- recours gracieux adressé à Madame la Préfète des Deux-Sèvres - BP 70000 79099 Niort Cedex 09 ;
- recours hiérarchique auprès de Monsieur le ministre de l'intérieur (Direction Générale des Collectivités Locales - Sous-Direction des Compétences et des Institutions Locales - Bureau des services publics locaux - 2 Place des Saussaies 75008 Paris) ;
- recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers - 15 rue de Blossac CS 80541 86020 Poitiers Cedex (dans le délai de deux mois à compter de la notification à l'intéressé de la décision ou de sa publication) ; il est possible d'effectuer ce recours contentieux par télérecours : www.telerecours.fr.

Lorsque dans le délai initial du recours contentieux ouvert à l'encontre de la décision, sont exercés contre cette décision un recours gracieux et un recours hiérarchique, le délai du recours contentieux, prorogé par l'exercice de ces recours administratifs, ne recommence à courir à l'égard de la décision initiale que lorsqu'ils ont été l'un et l'autre rejetés (l'absence de réponse vaut rejet implicite et un recours contentieux peut être formé dans les deux mois suivant ce rejet implicite).

ANNEXE II – Commission de contrôle dans les communes comptant plus d'une liste en présence au conseil municipal
(L13, V et V1 du Code Electoral)

COMMUNES	CONSEILLERS MUNICIPAUX ISSUS DE LA 1ere LISTE			CONSEILLERS MUNICIPAUX ISSUS DE LA 2e LISTE			CONSEILLERS MUNICIPAUX ISSUS DE LA 3e LISTE		
	Titulaires	Suppléants		Titulaires	Suppléants		Titulaires	Suppléants	
AIFRES	LE HÉNAFF Frédéric			LAPACE Patrice	LE BARON Nadège				
	LALLAIZON Hélène			ROULIN Denis	VALLANTIN Caroline				
	GRIMMIAUX Anne-Sophie								
AIGONDIGNÉ	ALLEGRETTI Isabelle			DUMORTIER Roselyne	LAPORTE Pierre				
	CHAUDRON Laurence			LEGUILLIER Lysiane	ROUXEL Patricia				
	MARTINEAU Marina								
ASNIERES-EN-POITOU	BEAUX Hélène			DUMAINE Séverine					
	GRELET Olivier			FORTIN Roddy					
	MOREAU Denis								
BEAUVOIR-SUR-NIORT	BERNARD Claudine			GALLOIS Patricia	BURLOT Thomas				
	BOULET Didier			AUBINEAU Mickael	CROIX Aurélie				
	SARRAZIN Delphine								
BESSINES	RENAUDET Gérard			VOINEAU Michel					
	LOISEAU Jean-Claude			PELLETIER Isabelle					
	BIZARD Patricia								
CELLES-SUR-BELLE	PITAU Dominique			BRUNET Sylvie					
	BERNARD Jean-Charles			FERRON Virginie					
	LÉON-HENRI Aurélie								
LA CRÈCHE	MEUNIER Stéphanie			MONTEIL Laurie	BRAUD Thomas		LAUNAY Ida	FAVRIOU Sophie	
	BOURDON Jacky								
	DUPUIS Fanny								
EXIREUIL	SAGOT Maurice			FERNANDEZ François					
	DUPUIS Pauline			LAROCHE Marine					
	LUTIAU François								
FONTVILLIÉ	PRUDHOMME Chantal			AUBOUIN Amick					
	BERNARD Jérôme			LOUIS Sylvie					
	GOURICHON Jérôme								
FORS	POIRAULT Johnny			FAZILLEAU Emmanuel					
	SABOURIN Hervé			BERNARD Peggy					
	COULON Jean Claude								
LA FOYE MONJAUT	GUITEAU Dominique			BONNIN Marie-José					
	CHATAIN Benjamin			BOUCHERIE Mickaël					
	IMAROT Ophélie								
FRONTENAY-ROHAN-ROHAN	CHAUFFIER Alain			SAVRES Francette	GABILLIER Nicolas				
	MANSART François			BECCO Tony	LURAU Laurent				
	RAMOS Patricia								
LIMALONGES	LE TUAL Fabien			BONNISSEAU Milica					
	BECHET Emmanuelle			BONNISSEAU Denis					
	DESCHAMPS Valérie								
LORIGNÉ	HOELLINGER Sylvie			DOUMONT Sylvia					
	RIVIERE Eric			CORNUAUD Stéphane					
	BONNIN Laurent								
MAGNÉ	GUILBOT Bernard			TROMAS Catherine	COUDEVILLAN Florence				
	PATEJ Laurence			DORAY Gérard	ENNOUCHI David				
	LORTION Martial								
MARIGNY	GIRAUDON Séverine			CARREAU Sylvain					
	COLLON Magali			POUPARD Sandrine					
	MAGALHAES Mickaël								
MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON	SOLISSE Chantal			BERNARD Jonathan	ADRAS Damien		BRULAY Benoît	POIRIER Julie	
	PIET Jean-Philippe								
	ARTEL Xavier								
MELLE	DESMIER Didier			MOREAU Guy	MANGUY Fabienne		SABOURIN-BENELHADJ Muriel		
	BRUNET Béatrice								
	SANSALUT Jean-Yves								